

## L'instabilité politique en Europe occidentale

**Source:** CVCE. European Navigator. Etienne Deschamps.

**Copyright:** (c) CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

**URL:** [http://www.cvce.eu/obj/l\\_instabilite\\_politique\\_en\\_europe\\_occidentale-fr-f829cd23-0031-4a51-83ab-831bb426609f.html](http://www.cvce.eu/obj/l_instabilite_politique_en_europe_occidentale-fr-f829cd23-0031-4a51-83ab-831bb426609f.html)

**Date de dernière mise à jour:** 09/07/2016



## L'instabilité politique en Europe occidentale

Les difficultés politiques, économiques et sociales auxquelles sont confrontés les gouvernements, expliquent en partie les fréquentes crises gouvernementales qui se succèdent en Europe occidentale. En France, le général de Gaulle ne peut imposer sa conception d'un pouvoir exécutif fort et préfère quitter le pouvoir malgré son prestige personnel acquis pendant la guerre à la tête de la France libre.

En Italie et en Belgique, la question royale divise le pays en deux camps irréconciliables. La situation intérieure ne cesse de se dégrader. En Italie, la monarchie est abolie après un référendum négatif le 2 juin 1946. La république est aussitôt décrétée. En Belgique, le retour du Roi Léopold III - dont certains condamnent l'attitude pendant la guerre - provoque des troubles graves en Wallonie et à Bruxelles. Le climat est à l'insurrection et des grèves et des manifestations anti-léopoldistes sont réprimées dans le sang par les forces de l'ordre. Malgré l'issue positive du référendum de mars 1950, le roi des Belges préfère laisser le trône à son fils Baudouin pour maintenir l'unité du pays.

Ces crises de régimes affaiblissent les démocraties occidentales qui se sentent menacées par le danger communiste dès le début de la Guerre froide. La stabilité politique d'un pays n'a cependant pas d'influence directe sur sa disposition à participer au processus d'unification européenne, comme le montre l'exemple des dictatures espagnole et portugaise.